



## Cgt-Educ' Action

### La Lettre du Sden-Cgt

2007/2008/063 16 mars 2008

Sden-Cgt 4 Place St François 06300 Nice Tél: 06/63/57/64/72

Syndicat Départemental de l'Éducation Nationale -CGT

Site internet du Sden-Cgt: <http://sden1d06.free.fr/> Pour recevoir [la lettre internet de la Cgt Educ'Action](#)

Adresse mail du Sden-Cgt: [sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr)

Pour adhérer en ligne: <http://sden1d06.free.fr/Formulai/Adh.html>

Au sommaire: Mouvement 1° degré. Carte scolaire. Sur le site de l'I.A. BO. Stages de remise à niveau. Demi journées d'infos syndicales. Grève dans le 2° degré. Calendrier de la Cgt educ' Action.

### Mouvement des personnels 1° degré

Le dossier du Sden-Cgt Educ' Action [a été mis à jour](#)

Une [liste des postes vacants](#) a été mise en ligne sur notre site.

Incomplète et comportant certainement des erreurs puisque faite essentiellement à partir des demandes de disponibilité et des départs en retraite, nous la modifierons au fur et à mesure de nos informations.

Postes d'Adjoint-e-s en élémentaire... Ca va bouchonner...

Nous avons comptabilisé une soixantaine de postes vacants comme adjoint-e élémentaire... S'il est certain que d'autres postes vont se libérer (entre autre par accès de collègues à des directions d'école), cela risque fort de bouchonner. En effet 17 fermetures de postes en élémentaire sont programmées pour le CTPD du 19 mars (il faudra bien que les collègues touché-e-s par suppression se "recasent" auxquels il faut rajouter 5 blocages), et à cela s'ajoute le fait que l'I.A. voudrait flécher langues (CTPD du 19 mars) 33 postes...

### Carte scolaire:

Maternelles Ricolfi Contes... Les parents se mobilisent... Une délégation de parents a été reçue avec le Maire de Contes par l'IEN Adj à l'I.A. vendredi. De nombreuses actions sont prévues de lundi à mercredi. Le Sden-Cgt apporte son total soutien à ces actions.

Sur le site de l'I.A. [la liste des admissibles au concours interne](#)

### Oh BO. Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale

N°11 du 13 mars 2008. [Pour le lire en ligne](#). [Pour le télécharger](#).

Contenu... Bof...

Mi temps annualisés. Attention à renvoyer avant le 31 mars. [Pour télécharger la circulaire.](#) [Pour télécharger la fiche.](#)

Rappel également disponible.

[la circulaire pour le passage à la hors classe des P.E.](#)

[La circulaire pour le passage dans le corps des P.E. par Liste d' Aptitude.](#)

[Attention vérifiez bien votre ancienneté dans le corps des Instits...](#)

Bien entendu ces circulaires sont disponibles sur le site de l'I.A.

## "Stages de remise à niveau"

Nous avons déjà écrit tout le mal que nous pensions de ces stages et les dangers que leur mise en place faisait peser. [Pour relire l'article que nous avons écrit.](#) Ce sujet a été bien entendu longuement débattu lors de nos demi-journées d'information syndicales que nous avons organisées.

Nous donnons ci-dessous quelques consignes qui peuvent être adaptées en fonction des réalités de terrain:

D'autre part nous avons besoin de renseignements sur ce qui se passe dans les écoles... [Si vous pouvez nous renvoyer le petit questionnaire qui se trouve ici...](#)

### Consignes pratiques:

Modèle de courriel à adresser à votre IEN (Directeur-trices). A adapter selon la situation de l'école.

M. L'Inspecteur, Madame l'Inspectrice,

Vous nous avez transmis la note de l'I.A. concernant l'organisation des stages "de remise à niveau pour les Cm1 Cm2". je souhaiterai obtenir les informations suivantes:

- Quels locaux doivent-ils être mis à disposition si le-la collègue n'est pas issu-e de l'école?
- Est-il possible qu'un-e seul-e collègue, si un seul groupe est organisé puisse être seul-e dans le Groupe Scolaire? Dans ce cas si ce-tte collègue est malade qui assure l'accueil?
- Les collègues volontaires doivent-ils-elles laisser leur numéro de portable aux parents ce qui semble être le cas selon le modèle de lettre donnée aux parents?
- Qui assure l'ouverture et la fermeture des portes de l'établissement quand il n'y a pas de concierge logé-e et/ou travaillant pendant les vacances concernées?
- Une convention d'occupation des locaux a-t-elle été passée avec la Mairie?
- Qui assure le remplacement du matériel éventuellement détérioré ou volé?
- Qui assure le nettoyage des locaux après utilisation?
- Le Groupe Scolaire assurant l'accueil d'un CLSH pendant les vacances, en cas d'accident impliquant un enfant de ce CLSH et un enfant participant au stage,

qui est responsable?

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur, Madame l'Inspectrice, à l'expression de mon dévouement pour le Service Public d'Education.

Pour les directeur-trices, dans la lettre à remettre aux parents (voir modèle fourni par l'I.A. ), retirer de la lettre la signature "Le directeur, la directrice (ce serait reconnaître votre responsabilité. Et préciser que pour toute demande de renseignement il convient d'appeler l'IEN ou l'IA. (Mettre le numéro de téléphone).

Pour les collègues de Cm1-Cm2 ne laisser que la photocopie du livret scolaire et rien d'autre.

Pas d'accès aux locaux photocopieur et/ou matériel. Aucun crédit supplémentaire n'est prévu pour ces "semaines de remise à niveau".

Pour ne pas participer à cette mascarade. Liste non exhaustive:

1. Convaincre les collègues volontaires de ne pas participer.
2. Pour les directeur-trices: Attendre la réponse de l'IEN au courriel ci dessus pour distribuer quelque papier que ce soit, en dehors de la transmission des courriers des collègues
3. Pour les collègues de Cm1 et Cm2 ne donner aucun nom ou donner tous les noms de la classe (Tous bons ou tous en difficulté).
4. Pour toute question posée par les parents les renvoyer à l'IEN.
5. Informer les parents que cette mesure est un leurre, voire une escroquerie. Que l'on ne remédie pas à l'échec scolaire et aux difficultés par ce type de mesure. Que le coût de cette mesure aurait permis de créer mille postes de Rased et/ou de soutien, que chaque jour l'Education Nationale est dans l'incapacité le remplacement des enseignant-e-s absent-e-s.

### Demi-journées d'info syndicales du Sden-Cgt Educ' Action... C'est fini...

Globalement ce sont plusieurs centaines de collègues qui sont venu-e-s aux demi-journées d'infos syndicale de la Cgt educ' Action. Merci à elles et eux de leur présence. Nos excuses pour celles et ceux qui sont venu-e-s le samedi 8 mars à l'UD pour la taille de la salle... Nous n'avions pas prévu autant de monde... Vous avez assisté à l'une de ces réunions et souhaitez nous faire des remarques et/ou de critiques n'hésitez pas à nous en faire part à [sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr) . Cela nous permettra d'améliorer celles de l'an prochain.

### Grève dans le second degré mardi 18.

Nos camarades du 2° degré, devant la saignée de postes en collège et lycée, sont en grève ce mardi 18 mars à l'appel des syndicats du 2° degré (dont la Cgt educ' Action). Nous sommes bien entendu totalement solidaires de cette action et appelons les personnels 1° degré des collèges (Segpa, UPI...) à se joindre à ce mouvement et aux personnels des écoles qui le pourraient à se joindre à la manifestation de 10h30 Place Masséna Nice.

### Calendrier du Sden-Cgt Educ' Action:

- Lundi 17 mars CTPA
- Mercredi 19 mars: CTPD départemental (ouvertures et fermetures de classes).
- Vendredi 21 mars: Bureau Académique de la Cgt Educ' Action.
- Vendredi 21 mars: Groupe de Travail sur les postes et les collègues touchés par Mesure de Carte Scolaire en vue de préparer le mouvement.